

Par notre **propre**
forum **énergie**
Mobilité durable et changements climatiques
8 février 2018 • Hôtel Universel • Rivière-du-Loup Bas-Saint-Laurent

**FORUM RÉGIONAL SUR LA MOBILITÉ DURABLE
ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Rapport final

Avril 2018



**CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DU
BAS-SAINT-LAURENT**

Le Forum régional sur la mobilité durable et les changements climatiques a été rendu possible grâce à la participation financière du Fonds vert du gouvernement du Québec et du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRDBSL).

Une initiative financée par :



Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
88, rue Saint-Germain Ouest, bureau 104
Rimouski (Québec) G5L 4B5
418 721-5711
crebsl@globetrotter.net
www.crebsl.com

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| TABLE DES MATIÈRES | 2 |
| INTRODUCTION | 3 |
| Forum régional | 3 |
| 1. TABLE RÉGIONALE SUR LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PÉTROLE | 4 |
| 1.1 Composition | 4 |
| 1.3 Mandat | 5 |
| 1.4 Réalisations et recommandations | 5 |
| 2. ORGANISATION DU FORUM RÉGIONAL | 6 |
| 2.1 Comité organisateur | 6 |
| 2.2 Date et lieu | 6 |
| 2.3 Objectif du forum | 6 |
| 2.4 Publics cibles..... | 6 |
| 2.5 Animation de l’atelier | 6 |
| 2.6 Nombre et affiliation des participants | 7 |
| 3. CONTENU DU FORUM | 8 |
| 3.1 Programmation..... | 8 |
| 3.2 Mot de la présidente de la Table pétrole, Mme Catherine-Anne Renaud | 9 |
| 3.3 Présentation des conférenciers et des conférences | 11 |
| 3.4 Atelier de priorisation | 14 |
| 4. RÉSULTATS DE L’ATELIER | 18 |
| 4.1 Volet 1 : priorité régionale..... | 18 |
| 4.2 Volet 2 : autres priorités | 19 |
| 5. ÉVÈNEMENT ÉCORESPONSABLE | 21 |
| 5.1 Transports et GES | 21 |
| 5.2 Compostage..... | 21 |
| 6. CONCLUSION | 22 |
| ANNEXE I : RÉSULTATS DE L’ATELIER VOLET 1 | 23 |
| ANNEXE II RÉSULTATS DE L’ATELIER VOLET 2 | 24 |
| ANNEXE III RÉSULTATS DU SONDAGE D’APPRÉCIATION | 28 |
| ANNEXE IV RÉSULTATS DES FICHES DE POTENTIEL D’ENGAGEMENT POUR LA PRIORITÉ RÉGIONALE SUR LES TRANSPORTS COLLECTIFS | 29 |



INTRODUCTION

Dès 2010, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) a conduit avec succès, et avec le soutien du gouvernement du Québec et de nombreux autres partenaires régionaux, deux vastes initiatives en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), dont *les Rendez-vous de l'énergie* et *Défi Climat*.

De 2010 à 2013, *Défi Climat*, importante campagne de sensibilisation et de mobilisation pour la lutte aux changements climatiques, invitait les employés étudiants et citoyens à réduire leurs émissions GES en s'engageant à modifier leurs habitudes de vie et de déplacement. Dès 2010, les *Rendez-vous de l'énergie* visaient à rassembler les acteurs clés de la société québécoise afin d'assurer la mobilisation et la consultation de la population autour de notre dépendance envers le pétrole, et plus largement, au sujet de l'avenir énergétique du Québec. L'initiative a culminé en 2011 avec le Forum québécois sur l'énergie, au cours duquel le Bas-Saint-Laurent (BSL) a fait bonne figure en présentant des actions régionales. Depuis 2012, la démarche se poursuit sous l'appellation : *Par notre propre énergie*. La première phase (2012-2013) consistait à élaborer un diagnostic énergétique régional et à créer un plan d'action régional. La deuxième phase (2014-2015) visait à coordonner la Table régionale sur la réduction de la consommation de pétrole (Table pétrole) à faire le suivi de la mise en œuvre du plan d'action régional ainsi qu'à initier et à mettre en œuvre une ou plusieurs actions (voir la [section 1.4](#)).

En septembre 2017, le CREBSL amorçait avec enthousiasme la troisième phase de la démarche *Par notre propre énergie*, portant sur la réduction des émissions de GES et sur l'adaptation aux changements climatiques. Cette nouvelle phase s'échelonne sur trois ans et consiste d'abord en l'organisation d'un forum sur les changements climatiques ainsi qu'à la mise à jour du Plan d'action régional de réduction de la dépendance au pétrole 2013-2020.

Forum régional

Le Forum régional sur la mobilité durable et les changements climatiques a été organisé conjointement avec le CRDBSL. Cet événement réunit les décideurs et acteurs socioéconomiques bas-laurentiens qui se voient présenter le contexte actuel sur la mobilité durable et les changements climatiques ainsi que les enjeux qui en découlent afin d'en assurer une compréhension partagée.

Le forum est un moment privilégié d'échange entre intervenants de tous azimuts. En effet, l'événement est organisé de façon à laisser une grande place à la discussion entre les conférences et activités. Cet aspect est important pour dégager les bénéfices conjoints de l'action en matière de réduction de la consommation de pétrole et de GES. L'événement vise aussi à retenir un projet régional prioritaire, basé sur les recommandations de la Table régionale sur la réduction de la consommation de pétrole.

1. TABLE RÉGIONALE SUR LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PÉTROLE

1.1 Composition

Formée en 2012 par le CREBSL, la Table pétrole réunit des organismes de secteurs clés touchant la consommation de pétrole tels que l'énergie, l'aménagement du territoire, ou le développement régional. Le nom de la table est appelé à évoluer dans la présente phase afin de l'harmoniser avec les nouveaux objectifs de la démarche.

Organisations ayant participé aux travaux de la Table pétrole depuis sa création

| |
|---|
| AgroÉnergie de l'Est — Coop de solidarité |
| Association Rimouski ville cyclable |
| Association touristique régionale du BSL |
| Autocars BSL |
| Biopterre |
| Chaire CRSNG-UQAR en génie de la conception |
| Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial |
| Chaire de recherche en transport maritime |
| Chambre de commerce de la MRC Rivière-du-Loup |
| CLD de la région de Rivière-du-Loup |
| Conseil Central du BSL de la CSN |
| Coopérative de développement régional (CDR) BSL/Côte-Nord |
| CRDBSL |
| CREBSL |
| Créneau ACCORD Écoconstruction |
| Créneau ACCORD Ressources, sciences et technologies marines |
| Fédération de l'Union des producteurs agricoles du BSL |
| Gestion-Conseils PMI |
| Laboratoire de Recherche en énergie éolienne UQAR |
| Mandaterre |
| Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation du Québec |
| Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) |
| Ministère des Transports du Québec |
| Ministère du Développement économique, de l'Exportation et de l'Innovation |
| MRC de La Matapédia |
| MRC de Rivière-du-Loup |
| Poids vert |
| Prelco |
| Premier Tech Itée |
| R + O Énergie |
| Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière |
| Réseau forêt-bois-matériau Témiscouata |
| SADC de La Matapédia |
| SADC de la MRC de Rivière-du-Loup |
| Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX) |
| Société d'économie mixte d'énergie renouvelable (SÉMÉR) de la région de Rivière-du-Loup |
| Société de promotion économique de Rimouski (SOPER) |
| Stop Oléoduc Kamouraska |
| Syndicat des producteurs forestiers du BSL |
| Ville d'Amqui |
| Ville de Rimouski |
| Ville de Rivière-du-Loup |
| Ville de Rivière-du-Loup (Comité environnement sain) |



1.3 Mandat

Dans le but d'assurer le suivi du plan d'action régional, la Table pétrole a la responsabilité de valider les objectifs du plan, d'identifier la ou les priorités d'action régionales, de suivre l'avancement de la ou des actions prioritaires et d'identifier les conditions nécessaires à mettre de l'avant pour l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre d'un plan régional de réduction de la consommation de pétrole.

La Table pétrole sert également à promouvoir l'intégration de mesures de réduction de consommation du pétrole à l'échelle régionale et à agir comme plateforme d'information sur les enjeux liés à la consommation de pétrole.

1.4 Réalisations et recommandations

Dès sa création, la Table a travaillé à élaborer un [Plan d'action régional 2013-2020 de réduction de la dépendance au pétrole](#) qui identifie les moyens et actions prioritaires à réaliser à l'échelle de la région. Un [diagnostic énergétique régional](#) est également produit par le CREBSL en 2013, ce qui permet ensuite de prioriser les actions du plan. En outre, l'étude du Regroupement national des conseils de l'environnement (RNCREQ) sur les retombées économiques de la réduction de la consommation de pétrole est présentée à la Table en 2014.

La Table priorise en 2015 trois actions pour la mise en œuvre du plan :

- sécuriser le financement des transports collectifs,
- encourager le remplacement du mazout pour le chauffage par des énergies renouvelables,
- élaborer une stratégie de l'utilisation des terres pour les cultures énergétiques.

Des progrès concrets ont été faits depuis sur le chauffage à la biomasse et l'utilisation des terres. Notons aussi la réalisation de plans de transports collectifs intra et inter-MRC, qui ont été complétés à l'automne 2017. De façon complémentaire à ceux-ci, la récente étude du CREBSL permet d'explorer les avantages de l'[Électrification des transports collectifs au Bas-Saint-Laurent](#).

À la reprise de la démarche *Par notre propre énergie* en 2017, la Table est mise à contribution dans l'organisation du forum régional dont l'objectif est double : retenir un projet prioritaire et amorcer les travaux pour la mise à jour du plan d'action. La prochaine rencontre de la Table, en avril 2018, sera principalement axée sur cette mise à jour, ainsi que sur la question de l'adaptation aux changements climatiques. Quant au projet régional prioritaire, sur la base du diagnostic énergétique régional (qui démontre la prépondérance du transport individuel dans la consommation régionale de pétrole), des progrès sur les plans de transport collectif et l'étude sur l'électrification, **les membres de la table conviennent de recommander au forum retenir comme priorité régionale : Maintenir et améliorer un système de transport collectif adapté à la faible densité de la population régionale.**



2. ORGANISATION DU FORUM RÉGIONAL

2.1 Comité organisateur

La planification et l'organisation de l'événement ont été effectuées par le CREBSL, en collaboration avec le CRDBSL. La Table régionale sur la réduction de la consommation de pétrole a collaboré à valider les orientations et les thèmes du forum. Le CREBSL tient à remercier ceux et celles qui l'ont appuyé dans cette activité : Marie-Hélène Langis, Luc Lavoie, Nathalie Pelletier et Nancy Proulx (CRDBSL).

2.2 Date et lieu

Le Forum régional sur la mobilité durable et les changements climatiques s'est tenu le 8 février 2018 à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup.

2.3 Objectif du forum

L'événement visait principalement à transmettre les plus récentes informations sur l'énergie et la lutte aux changements climatiques. Il s'intéressait également à alimenter une démarche d'identification des actions prioritaires de la région dans ses efforts de lutte aux changements climatiques. L'objectif spécifique du forum était l'identification d'un projet prioritaire régional de réduction des émissions de GES.

2.4 Publics cibles

Cet événement visait principalement la participation des acteurs socioéconomiques régionaux [municipalités et MRC (élus et fonctionnaires), industries, organismes, commerces et institutions]. La population en général a aussi été invitée à assister à l'événement.

L'invitation a été envoyée à l'ensemble des acteurs socioéconomiques du BSL. Il est à noter qu'une invitation personnalisée a été envoyée par le CREBSL à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). L'ensemble des documents de communication étaient consultables par le site du CREBSL, www.crebsl.com.

2.5 Animation de l'atelier

Dans le but de rendre l'animation réellement constructive dans un horaire chargé et avec le souci du confort et de l'écoute des participants, le CREBSL a fait appel à François Gaudreault de l'organisation Communagir. L'offre de services d'accompagnement et de formation de Communagir s'adresse aux organisations concernées par le développement collectif. L'approche est collaborative et chaque intervention est construite avec les acteurs concernés. Le regard proposé est objectif, permettant d'éclairer des situations complexes et d'explorer de nouvelles solutions.

L'atelier proposé par M. Gaudreault au forum régional a été pensé en deux volets. Le premier était un exercice de discussion devant mener à l'appui ou au rejet de la proposition de priorité régionale élaborée par la Table pétrole; la position était assortie de justification et de conditions. Le deuxième volet visait les autres actions du plan régional et s'adaptait aux résultats du premier volet : advenant un rejet de la proposition, les participants seraient invités à prioriser d'autres



actions du plan et à justifier leurs choix. Si l'assemblée appuyait la proposition, le deuxième volet servirait alors à prioriser les autres actions du plan pour les futures actions régionales.

2.6 Nombre et affiliation des participants

Les organisations étaient invitées à s'inscrire en ligne. Le nombre d'inscrits se portait à 76 la veille de l'événement. Un total de 64 participants étaient présents, représentant quelque 48 organismes, institutions, entreprises, villes et MRC :

| | |
|--|--|
| AgroÉnergie Coop de solidarité de l'Est | MRC du Témiscouata |
| Association des véhicules électriques (AVÉQ) | MRC Les Basques |
| CRDBSL | Municipalité de Notre-Dame-du-Portage |
| Communagir | Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux |
| Conseil central BSL CSN | Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! |
| CREBSL | Municipalité de Saint-Modeste |
| Coopérative forestière Haut Plan Vert | Première Nation Malécite de Viger |
| Créneau Écoconstruction | Premium Innovation inc. |
| Député Guy Caron | Québec solidaire Rimouski |
| Député-ministre M. Jean D'Amour | R+O ÉNERGIE |
| Député Norbert Morin | Regroupement des sociétés d'aménagement du Québec (RESAM inc.) |
| Direction de la santé publique du BSL | Réseau Forêt-Bois-Matériaux du Témiscouata |
| Fédération de l'UPA BSL | Rimouski en transition |
| Fonds d'action québécois pour le développement durable | SADC de la MRC de Rivière-du-Loup |
| Gestion Conseils PMI | SADC de la région de Matane |
| Groupe Collegia — Cégep de Rivière-du-Loup | SÉMÉR |
| Jérémie Caron, consultant | SEREX |
| La Compagnie Électrique Lion | Transport adapté et collectif des Basques et Saint-Cyprien |
| MAMOT | Transport La Caravelle adapté et collectif |
| Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) | Transport Pascal Ouellet |
| Mouvement québécois des mini-maisons | Transport Vas-Y inc. |
| MRC de Kamouraska | Ville de Matane |
| MRC de La Matanie | Ville de Rimouski |
| MRC de Rivière-du-Loup | Ville de Saint-Pascal |



3. CONTENU DU FORUM

3.1 Programmation

Mme Luce Balthazar, directrice générale du CREBSL, a animé la journée. La programmation était la suivante :

- 9 h Accueil des participants
- 9 h 30 Mot de bienvenue
- 9 h 40 Conférence de M. Patrick Morin, CREBSL
 Démarche « Par notre propre énergie » : diagnostic et plan d'action
- 10 h Conférence de M. Steven Guilbeault, Équiterre
 L'enjeu climatique et la part du transport au Québec
- 10 h 30 PAUSE-SANTÉ
- 10 h 45 Vidéoconférence de M. Pierre-Olivier Pineau, HEC Montréal
 État de l'énergie au Québec 2018
- 11 h 15 Conférence de Guy Desbiens, Transition énergétique Québec (TEQ)
 Programmes d'efficacité énergétique et de bioénergies chez TEQ
- 11 h 45 Lancement de l'étude du CREBSL :
 Électrification des transports collectifs au Bas-Saint-Laurent
- 12 h DÎNER SUR PLACE (gracieuseté)
 Allocution de Marc Bédard, Compagnie Électrique Lion
- 13 h Atelier animé par Communagir
 Identification d'un projet régional prioritaire de réduction des émissions de GES
- 15 h 45 Clôture du forum
- 16 h 15 Cocktail et réseautage
 Aux frais des participants



3.2 Mot de la présidente de la Table pétrole, Mme Catherine-Anne Renaud

Présentation de l'intervenante

Mme Renaud est ingénieure (mécanique et industrielle) et directrice de l'entreprise R+O Énergie, spécialisée en efficacité énergétique des bâtiments. Elle siège à la Table pétrole depuis 2012 et a occupé les fonctions de présidente dès 2014.



Allocution :

Depuis déjà plus de 3 ans, j'ai l'honneur de présider la **Table régionale sur la réduction de la consommation de pétrole**. Réunissant des acteurs clés de la région, sensibilisés et mobilisés dans le cadre des Rendez-vous de l'énergie et de la démarche *Par notre propre énergie*, notre regroupement a pu élaborer un plan d'action régional 2013-2020 de réduction de la dépendance au pétrole et identifier les moyens et actions prioritaires à réaliser à l'échelle de notre région, le Bas-Saint-Laurent. En 2013, la Table a pris connaissance du diagnostic énergétique régional réalisé par le Conseil Régional de l'environnement. Les détails de la démarche et du diagnostic vous seront présentés en détail lors la conférence de mon collègue Patrick Morin, mais j'aimerais rappeler simplement les grandes lignes :

- 40 % de la consommation énergétique de notre région provient du pétrole, c'est donc un total estimé de près de 500 millions de litres de pétrole que le Bas-Saint-Laurent consomme annuellement.
- Le secteur des transports est de loin le principal consommateur, à raison de 80 %, principalement dans le transport routier de personnes et de marchandises.
- La faible densité de la population et l'importance des activités d'extraction des ressources naturelles dans notre région influencent bien sûr ce bilan.

C'est basé sur ces constats que la Table a mis en place un plan d'action tenant comprenant les 5 axes suivants :

- le transport des personnes,
- le transport des marchandises,
- l'aménagement du territoire et l'urbanisme
- le chauffage des bâtiments,
- les autres.

Rappelons également l'objectif général de cette démarche : réduire significativement la dépendance au pétrole du Québec d'ici 2020.

Quel est le bilan aujourd'hui et quelles sont les projections pour les années à venir? Les conférences de la journée, notamment celles de M. Steven Guilbeault et de M. Pierre-Olivier Pineault nous permettront assurément de répondre à ces questionnements.

Par mon travail de consultante en efficacité énergétique des bâtiments, j'ai le plaisir de réaliser des projets concrets dans les écoles, les hôpitaux, les centres d'hébergement, les commerces et même les églises transformées en centre communautaire. Dans ces projets, c'est toujours une petite victoire pour moi d'ajouter une borne de recharge électrique ou de dire « bye bye » aux combustibles fossiles.



Les conférenciers d'aujourd'hui vous présenteront des initiatives exemplaires, notamment dans le domaine du transport électrique. Également, M. Guy Desbiens de Transition Énergétique Québec, vous exposera les différents programmes d'efficacité énergétique et de bioénergies.

Les technologies, les connaissances, les aides financières sont disponibles et à notre portée. Il ne suffit que d'y croire et de convaincre les décideurs de nos milieux! Votre présence ici ce matin démontre l'engagement pris par nous tous d'aller dans la même direction.

Merci à tous et je vous souhaite une excellente journée!



Catherine-Anne Renaud, ING., CEM, RCx, AE LEED,



Vice-présidente, R+O Énergie



3.3 Présentation des conférenciers et des conférences

CREBSL — Démarche *Par notre propre énergie* : diagnostic et plan d'action

La présentation du début de la journée avait pour objectif de présenter le contexte dans lequel est née la démarche *Par notre propre énergie* au BSL. L'étape des Rendez-vous de l'énergie a notamment été brièvement rappelée, puis le diagnostic énergétique régional a été présenté. Enfin, le Plan d'action régional de réduction de la dépendance au pétrole 2013-2020 a été présenté comme l'aboutissement des travaux de la Table pétrole. Les priorités de la Table ont été rappelées, ainsi que les actions réalisées depuis 2015, notamment l'étude [Électrification des transports collectifs au Bas-Saint-Laurent](#). La dernière mise à jour du plan d'action régional datant de 2015, les participants ont pris acte de la nécessité d'en faire le suivi et ont été invités à se joindre à la Table pétrole pour ce faire.



M. Steven Guilbeault, cofondateur et directeur principal, Équiterre

Présentation du conférencier

Cofondateur d'Équiterre en 1994, Steven Guilbeault en est aujourd'hui le porte-parole et le directeur principal. Très présent dans les médias, autant à titre d'expert invité que de chroniqueur, Steven s'intéresse aux questions environnementales et particulièrement au dossier des changements climatiques depuis le début des années 90.



Contenu de la conférence «L'enjeu climatique et la part du transport au Québec»

Les plus éminents scientifiques, économistes, décideurs, chefs d'entreprises, groupes de travailleurs, d'étudiants et de citoyens s'entendent : les bouleversements climatiques provoqués par l'activité humaine sont bien réels et documentés. Suite à l'Accord historique de Paris approuvé par plus de 195 pays, dont le Canada, l'heure est maintenant à l'action. M. Guilbeault a fait découvrir comment répondre d'un point de vue collectif à ce vaste défi en mettant l'accent sur les énergies renouvelables, la dépendance au pétrole et le transport collectif.



M. Pierre-Olivier Pineau, professeur titulaire, HEC Montréal

Présentation du conférencier

M. Pineault (Ph. D. HEC Montréal) est professeur titulaire au département des sciences de la décision de HEC Montréal et titulaire de la chaire de gestion du secteur de l'énergie. Il est un spécialiste des politiques énergétiques, notamment du secteur de l'électricité. Il a publié de nombreux articles sur le secteur de l'énergie, dont la plupart explorent les liens entre l'énergie et certains aspects du développement durable. Il intervient régulièrement dans les médias pour analyser l'actualité énergétique.



Contenu de la vidéoconférence « État de l'énergie au Québec 2018 »

Le Québec a annoncé sa transition énergétique dès 2016, dans sa nouvelle politique énergétique. Mais est-il déjà sur la bonne voie? Cette présentation a fait le point sur l'État de l'énergie au Québec en 2018, ainsi que sur les plus récentes tendances. Les particularités du BSL ont été discutées, ainsi que les mesures les plus prometteuses pour amorcer la transition énergétique souhaitée par beaucoup.



M. Guy Desbiens, ingénieur, Transition énergétique Québec (TEQ)

Présentation du conférencier

Guy Desbiens est chargé de programme et responsable du programme de biomasse forestière depuis 2014 chez TEQ. Avant d'occuper ce poste, il a travaillé pour diverses entreprises privées dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la chaîne logistique.



Contenu de la conférence « Programmes d'efficacité énergétique et de bioénergies chez TEQ »

Annoncée dans la Politique énergétique, TEQ a été créée pour assurer la transition énergétique du Québec. Sa mission est de soutenir, de stimuler et de promouvoir la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques ainsi que de coordonner la mise en œuvre de l'ensemble des programmes et des mesures nécessaires à l'atteinte des cibles énergétiques définies par le gouvernement.

La conférence a permis de mieux connaître ce nouvel organisme et de présenter les différents programmes «Affaires» de TEQ notamment sur l'efficacité énergétique, la biomasse forestière résiduelle et l'innovation technologique.



M. Patrick Morin, agent de développement, CREBSL

Présentation du conférencier

M. Morin (Ph. D. UQAR) est agent de développement en environnement et développement durable au CREBSL depuis 2010. Il y est notamment responsable de la démarche de réduction de la dépendance au pétrole. Il est le principal rédacteur de l'étude «Électrification des transports collectifs au Bas-Saint-Laurent».

Contenu de la conférence «Électrification des transports collectifs au Bas-Saint-Laurent»

Le CREBSL a profité de l'occasion du forum pour procéder au lancement de l'étude «Électrification des transports collectifs au Bas-Saint-Laurent», qui a pour objectif de documenter, comparativement au pétrole, les avantages économiques, environnementaux et sociaux de l'utilisation de l'électricité comme moyen alternatif de propulser le transport collectif au BSL. Elle démontre qu'il est possible d'offrir l'entièreté des circuits régionaux de minibus ainsi que le service de rabattement par taxis vers ceux-ci avec des véhicules entièrement électriques. De plus, la solution électrique s'avère très profitable, même en l'absence de tout programme de subvention. L'étude ainsi que les documents complémentaires sont disponibles au crebsl.com/mobilite/electrification.



M. Marc Bédard, Président, La Compagnie Électrique Lion

Présentation de l'intervenant

La Compagnie Électrique Lion est un manufacturier d'autobus et de camions 100 % électriques qui répondent aux besoins d'une société évoluée. L'équipe a apporté une contribution significative au contenu de l'étude.

Contenu de l'allocution

M. Bédard a d'abord présenté le minibus électrique ELionM sur lequel une partie de l'étude du CREBSL est basée. Ensuite, il a entretenu l'assemblée sur les opportunités qui s'ouvrent à ceux qui sauront saisir l'opportunité qu'offre l'électrification des transports collectifs et lourds pour le Québec.



3.4 Atelier de priorisation

À l'accueil des participants au forum, chacun d'eux se voyait attribuer un numéro de table prédéfini. La composition des tables était pensée de manière à regrouper des personnes issues de milieux variés, afin d'enrichir les discussions.

Comme mentionné à la section 2.5, le but premier de l'atelier était d'identifier une priorité régionale, dans un climat d'ouverture et d'écoute des participants, ce qui a fait l'objet du premier volet de l'atelier. L'objectif secondaire était de prioriser deux ou trois autres actions du plan et il a été traité à l'aide du deuxième volet de l'atelier.

Mise en contexte

La matinée ayant servi à camper les résultats attendus du forum, l'après-midi a débuté par une courte mise en contexte de la demande du MDDELCC en ce qui concerne le choix de la priorité régionale, à l'aide de trois critères. L'historique de la priorisation régionale du transport collectif a été expliqué. Les démarches antérieures (consultations), où le milieu a lui aussi priorisé le transport collectif, ont été revues. Enfin, la proposition de priorité régionale a été présentée.

Volet 1 : Priorité régionale (Go/No Go)

L'exercice Go/No Go a été présenté par l'animateur François Gaudreault, de Communagir. Les équipes devaient discuter autour de la priorité régionale proposée «Maintenir et améliorer un système de transport collectif adapté à la faible densité de la population régionale». Un «Go» ou un «No Go» devait être accompagné de justifications (parce que...) et de conditions (si...). Il était demandé aux équipes d'inscrire leurs différents positionnements dans la fiche (Figure 1). Chacune devait se nommer un scribe et un porte-parole. Lors du retour en grand groupe, chaque porte-parole mentionnait le positionnement de son équipe (Go ou No Go) avec les éléments principaux qui soutiennent celui-ci. Les résultats étaient reportés sur un tableau à feuilles au-devant de la salle.

| Maintenir et améliorer un système de transport collectif adapté à la faible densité de la population régionale | |
|--|---|
| GO | NO GO |
| <small>C'est pertinent de choisir cette priorité</small> PARCE QUE... | <small>Ce n'est PAS pertinent de choisir cette priorité</small> SI... |
| | |
| <small>C'est pertinent de choisir cette priorité</small> SI ... | <small>Ce n'est PAS pertinent de choisir cette priorité</small> PARCE QUE ... |
| | |

Figure 1. Fiche Go/No Go



Maintenir et améliorer un système de transport collectif adapté à la faible densité de la population régionale

VOTRE NOM :
VOTRE COURRIEL :

POTENTIEL D'ENGAGEMENT DE MON ORGANISATION

ÊTRE INFORMÉE de l'évolution des réflexions et travaux réalisés sur cette priorité

Participer à des rencontres d'IDÉATION et de RÉFLEXION autour de cette priorité

SOUTENIR ou RÉALISER des actions autour de cette priorité

Figure 2. Fiche Potentiel d'engagement

Enfin, l'animateur a résumé les tendances (convergences, divergences) et selon le niveau de consensus, proposait de choisir officiellement cette priorité en tenant compte des conditions nommées par les équipes qui seront analysées par la Table pétrole et demande à chaque participant de remplir sa fiche « Potentiel d'engagement » (Figure 2).



Volet 2 : autres priorités (Mise collective)

La liste des objectifs du plan d'action a été présentée et l'objectif de l'exercice a été énoncé : recueillir d'autres priorités régionales que la Table pétrole pourra considérer dans sa mise à jour du plan d'action régional. Chaque participant avait en main une liste des objectifs du plan et une copie du document complet était disponible sur chaque table.

Les participants avaient 10 minutes pour faire un choix individuel de deux objectifs à prioriser, ce qu'on appelle la mise individuelle (Figure 3). Puis l'échange collectif de 30 minutes débutait afin de retenir trois choix par table, qu'on inscrivait sur les cartes de mise collective (Figure 4). Ces cartes posaient trois questions par objectif :

1. En quoi l'objectif représente-t-il un besoin partagé ?
2. En quoi a-t-il un potentiel de mobiliser et d'engager les acteurs ?
3. En quoi aura-t-il des retombées tangibles en réduction de GES ?

| |
|---|
| OBJECTIF : |
| |
| J'AI PRIORISÉ CET OBJECTIF PARCE QUE ... |
| |

Figure 3. Carte pour la mise individuelle

| OBJECTIF : | | |
|---|--|---|
| En quoi cet objectif est un <u>BESOIN PARTAGÉ</u> par plusieurs acteurs de la région ? | En quoi cet objectif a un potentiel de <u>MOBILISER</u> et d'<u>ENGAGER</u> concrètement plusieurs acteurs de la région ? | Comment sera-t-il possible de produire à court terme des <u>RETOMBÉES SIGNIFICATIVES ET TANGIBLES</u> en matière de réduction de GES ? |
| | | |
| SUGGESTIONS : | | |
| | | |

Figure 4. Carte pour la mise collective



En retour en grand groupe, l'animateur repassait les 13 objectifs un à un et demandait le vote à main levée des équipes qui les avaient priorisés. Le nombre de votes était comptabilisé sur un tableau à feuilles afin de dégager des tendances pour l'ensemble des acteurs.

En fermeture d'atelier, Mme Balthazar a expliqué la suite des travaux et comment seront utilisés les résultats des réflexions de la journée. Elle a également annoncé que les acteurs seront tenus informés quant aux décisions prises par la Table pétrole concernant les objectifs de la présente rencontre. Enfin, les participants ont été invités à remplir le sondage de satisfaction à l'égard du forum.



4. RÉSULTATS DE L'ATELIER

4.1 Volet 1 : priorité régionale

Plusieurs actions ont été proposées lors des ateliers de discussion. Néanmoins, l'exercice Go/NoGo a permis de dégager une tendance lourde. **Les 10 tables ont donné un « Go » à la priorité régionale « Maintenir et améliorer un système de transport collectif adapté à la faible densité de la population régionale ».** Les résultats complets sont présentés en annexe du présent document (Annexe I). Les raisons du choix de cette priorité (cette priorité est pertinente parce que...) ont été multiples, bien que certaines revenaient à plusieurs reprises (nombre de reprises entre parenthèses) :

- Le transport des personnes est la plus grande source de GES. (6)
- Le vieillissement de la population entraînera des besoins particuliers et grandissants. Le transport collectif permettra aux personnes de vieillir dans leur milieu de vie et leur maison. (5)
- L'accessibilité aux services et l'inclusion sociale sont favorisées. (4)
- L'opportunité de développement d'une expertise et d'un créneau d'excellence. (3)
- L'attrait : pourrait être un incitatif pour que les jeunes s'établissent en région, puisqu'un pourcentage de jeunes a une bonne conscience environnementale. (3)

Les conditions posées pour le « Go » (cette priorité est pertinente si...) étaient elles aussi abondantes et diverses et certaines ont été nommées par plusieurs équipes :

- Si le transport est adapté aux besoins de la population et en fonction de la masse critique qui a l'intention d'utiliser ce service (fréquence, horaire, trajet) (6)
- Si les véhicules sont électriques (5)
- Si les principaux usagers expriment leurs besoins et adhèrent en amont de la mise en place du service. (3)
- S'il y a des programmes financiers disponibles/financement adéquat (3)

Les participants étaient encouragés à remplir toutes les cases de la fiche afin d'enrichir les discussions et de fournir à la Table pétrole un portrait le plus complet possible. Ainsi, les conditions auxquelles la priorité ne serait pas choisie (« No Go » : cette priorité n'est pas pertinente si...) sont moins abondantes. Parmi elles, certaines étaient récurrentes :

- Si une autre action avait plus d'effets sur les GES que cette proposition. (3)
- Si les citoyens ne changent pas leurs habitudes. (2)
- Si le système de transport ne dessert pas les petites communautés. (2)

Enfin, une seule raison a été donnée pour ne pas choisir cette priorité « No Go » (cette priorité n'est pas pertinente parce que...) et elle n'a visiblement pas réussi à faire pencher la table. Selon cette opinion, « il est difficile de penser à un horaire qui répondrait à toutes les attentes ».

Discussion

Ces résultats démontrent que les acteurs présents jugent que le développement de services de transport collectif régionaux est prioritaire parmi les actions à poser pour la réduction des émissions de GES au BSL. Les retombées des présentations de la matinée sur l'électrification se sont également fait sentir, puisque certaines équipes en ont fait une condition au projet. La prise en considération des besoins des usagers ainsi que leur adhésion au service sont également des



aspects qui ont été soulignés et qui devront être intégrés à la planification des services de transport collectif.

Le Forum régional sur la mobilité durable et les changements climatiques a identifié que le projet régional prioritaire devrait porter sur les transports collectifs, qui pourraient être avantageusement électrifiés.

4.2 Volet 2 : autres priorités

L'échange a permis d'identifier plusieurs objectifs du plan d'action régional à privilégier et les résultats complets sont disponibles en annexe (Annexe II).

Il en ressort notamment que les participants souhaitent prioriser les objectifs qui touchent la **biomasse** (10 votes sur 23 pour les objectifs 8 et 9 : [Diminuer la consommation de mazout pour le chauffage] et [Développer l'expertise émergente du BSL en biomasse pour remplacer le mazout]). On exprime également le souhait de développer une phase 2 à la filière, reposant sur une diversification et de nouveaux procédés. De plus, on désire prioriser les projets qui ont des retombées plus larges qu'environnementales, mais aussi sociales et économiques, notamment ceux reposant sur l'économie circulaire (ex. circuits courts et achat local).

L'axe du **transport des marchandises** (7 votes en tout) est également bien représenté dans les préoccupations soulevées au forum puisque trois votes ont été enregistrés pour l'objectif 4 : Réduire la consommation de pétrole dans le transport des aliments et des marchandises, alors que les objectifs 3 (Contribuer à tirer le plein potentiel de l'intermodalité incluant le système ferroviaire et le transport maritime de courte distance) et 5 (Faire progresser la production de biocarburants en région) ont récolté chacun deux votes.

Enfin, l'axe de **l'aménagement du territoire et de l'urbanisme** a mobilisé cinq votes, dont trois pour l'objectif 6 (Adapter l'aménagement des villes, des villages et des campagnes à la mobilité durable) et deux votes pour l'objectif 7 (S'inspirer de l'écologie industrielle [ou économie circulaire] dans l'implantation des bâtiments).

Discussion

Ces résultats permettront à la Table pétrole d'amorcer la mise à jour du plan d'action régional avec une priorisation renouvelée : l'importance des objectifs touchant au développement de la filière biomasse est réitérée, en tant que deuxième priorité régionale, comme en 2015. De plus, les objectifs liés au transport des marchandises occupent la troisième place.

Il est à noter que certains objectifs sont complémentaires et peuvent correspondre à plus d'un secteur. Par exemple, l'objectif 5 (Faire progresser la production de biocarburants en région) s'applique autant à la filière biomasse forestière qu'à celle du biogaz liquéfié provenant de sources urbaines et agricoles. Les votes enregistrés pour cet objectif sont donc à considérer pour leur portée plus large. De même, l'objectif 10 (Promouvoir la mixité des sources d'énergie de remplacement au pétrole) pourrait contribuer aux actions d'autres objectifs comme le 5, le 4, le 8 et le 9. Quant à l'objectif 6 (Adapter l'aménagement des villes, des villages et des campagnes à la mobilité durable), il est complémentaire à celui sur le transport collectif. Enfin, l'économie circulaire est à considérer comme thématique transversale dans le plan d'action régional.



Notons également que l'objectif 1 (Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de mobilité durable) n'a pas reçu de vote, puisque les plans de transport collectif sont actuellement en consultation auprès des MRC. L'objectif 2 étant déjà priorisé par l'exercice précédent, les participants ne l'ont pas considéré. L'objectif 11 (Utiliser l'électricité en remplacement du pétrole) n'a pas suscité de vote non plus, présumément parce qu'il s'agit d'une pratique plutôt générale dans le contexte québécois. Les objectifs 12 et 13 (Réduire l'usage du pétrole dans l'agriculture et dans les industries) peuvent avoir été considérés comme couverts par d'autres objectifs, ce qui expliquerait l'absence de votes. Il est également possible que les chiffres démontrant les secteurs les plus importants en termes de consommation régionale de pétrole, présentés lors des conférences, aient démobilisé le vote envers l'agriculture et les industries.

Enfin, une nouvelle proposition a été effectuée, celle d'inclure au plan d'autres mesures de réduction des GES, telles que le reboisement. La Table pétrole devra examiner cette suggestion et l'évaluer dans le contexte du plan d'action régional.

Le Forum régional sur la mobilité durable et les changements climatiques a identifié la filière biomasse et le transport des marchandises comme deuxième et troisième secteurs prioritaires.



5. ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE

5.1 Transports et GES

Le déplacement des participants et la tenue du Forum régional sur la mobilité durable et les changements climatiques ont occasionné 2,56 tonnes de GES¹. Le CREBSL propose de compenser ces émissions avec les initiatives de proches partenaires, notamment en restauration côtière.

La promotion du covoiturage a été effectuée dans le communiqué et sur la page Web du forum, en suggérant la plateforme *Covoiturage.ca*. 36 % des personnes ayant rempli le formulaire de compensation de GES ont choisi de se déplacer en covoiturage.

Pour la tenue d'un événement similaire dans le futur, il faudrait afficher les possibilités de covoiturage sur toutes les communications. Il est également possible qu'une plateforme dédiée à l'événement ait pu inciter davantage les participants à utiliser le covoiturage.

Il pourrait également être intéressant d'organiser et/ou d'offrir un transport par autobus électrique. La possibilité avait été soulevée d'utiliser un autobus scolaire électrique de Transport Pascal Ouellet partant de Rimouski et se rendant à Rivière-du-Loup. Plusieurs contraintes n'ont toutefois pas permis à cette idée d'être mise en place.

5.2 Compostage

Lors de l'organisation de l'événement, un soin tout particulier a été porté à choisir un établissement hôtelier qui fait le compostage des matières putrescibles. De plus, il est en mesure d'acheminer les restes de table aux organismes communautaires.

Il serait intéressant d'éviter de mettre à la disposition des participants des déchets ultimes qui sont destinés à l'enfouissement et remplacer ces matières par des matières réutilisables, recyclables ou compostables, comme des contenants de lait ou de crème grand format, des bâtonnets à café en bois ou des cuillères, des papiers bruns ou des serviettes à mains lavables, etc.

¹ Calculs effectués avec l'outil suivant : Éco-conseil, Chaire de recherche et d'intervention, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). *Calculateur pour événement*, 2013 [en ligne : <http://carboneboreal.uqac.ca/calculateur-ges-fr/>]



6. CONCLUSION

Près de soixante-dix personnes, provenant de divers milieux professionnels, se sont rassemblées lors de ce forum. Les résultats du sondage d'appréciation montrent que l'ensemble des activités ont été très bien accueillies (Annexe III). Les conférenciers invités ont pris soin de mettre la table pour l'après-midi d'ateliers et leurs présentations ont été grandement appréciées des participants, qui ont pu en apprendre davantage sur les enjeux des changements climatiques. La présence de plusieurs conférenciers et d'organismes de renom, comme M. Pierre-Olivier Pineau (HEC Montréal), M. Steven Guilbeault (Équiterre) et M. Guy Desbiens (TEQ) a non seulement permis de sensibiliser l'assistance aux enjeux climatiques propres au BSL, mais aussi à informer sur les dernières mises à jour et les pistes de solution qui s'ouvrent dans la lutte aux changements climatiques. Il va sans dire que le lancement de l'étude « Électrification des transports collectifs au Bas-Saint-Laurent » a agi comme une source de motivation pour les discussions subséquentes.

L'appui massif du forum en faveur d'un **projet régional prioritaire sur les transports collectifs, qui pourraient être avantageusement électrifiés, est sans contredit un important succès de cet événement.** Ce soutien est désormais un levier supplémentaire aux différents projets de développement des transports collectifs bas-laurentiens. Il viendra également alimenter la Table pétrole, dont les travaux se verront vraisemblablement enrichis de sang neuf, selon les fiches de potentiel d'engagement remplies par les participants (Annexe IV).



ANNEXE I : RÉSULTATS DE L'ATELIER VOLET 1

12 février 2018

ATELIER 1 : Cibler collectivement une priorité régionale en matière de réduction des gaz à effet de serre

| Maintenir et améliorer un système de transport collectif adapté à la faible densité de la population régionale | |
|---|--|
| GO | NO GO |
| <p>C'est pertinent de choisir cette priorité PARCE QUE...</p> <ul style="list-style-type: none"> Le vieillissement de la population entraînera des besoins particuliers et grandissants. Le transport collectif permettra aux personnes de vieillir dans leur milieu de vie et leur maison. (5)¹ Favorise l'accessibilité aux services et l'inclusion sociale. (4) Opportunité de développement d'une expertise et d'un créneau d'excellence. (3) Le transport des personnes est la plus grande source de Gaz à effet de serre. (6) L'attrait /Pourrait être un incitatif pour que les jeunes s'établissent en région. Un pourcentage de jeunes a une bonne conscience environnementale. (3) Enlève des véhicules sur la route (2) C'est un projet déjà accepté socialement. (2) Parce du travail considérable a déjà été accompli. (2) On est très mal desservi en fait de transport collectif Cela créera des emplois Favorise le rapprochement de certains services entre les municipalités. Permet l'utilisation de surplus d'hydroélectricité. Encourage l'expertise québécoise (Lion). Parce que le prix de l'essence va continuer d'augmenter. Impossibilité pour le privé d'offrir un service équivalent. On est un très grand territoire. Favorisera le déploiement de bornes pour les véhicules électriques. Permet la mobilité de la main-d'œuvre | <p>Ce n'est PAS pertinent de choisir cette priorité SI...</p> <ul style="list-style-type: none"> Si une autre action avait plus d'effets sur les Gaz à effet de serre que cette proposition. (3) Si les citoyens ne changent pas leurs habitudes. (2) Si le système de transport ne dessert pas les petites communautés. (2) Si la mobilité dans les villes favorise l'usage des véhicules individuels. Si ça coûte trop cher pour les personnes et les MRC. S'il y a déjà un système de covoiturage en place. S'il n'y a pas de volonté de la population d'avoir ce service. Si le temps de déplacement devient trop long. S'il n'y a pas de gestion du changement. Si le fournisseur n'est pas québécois. Si le financement n'est pas là. |

¹ Les chiffres entre parenthèses représentent la fréquence donc le nombre d'équipes qui a mentionné cet argument.

| | |
|---|---|
| <p>SI...</p> <ul style="list-style-type: none"> Si le transport est adapté aux besoins de la population et en fonction de la masse critique qui a l'intention d'utiliser ce service (fréquence, horaire, trajet) (6) Si les véhicules sont électriques (5) Si les principaux usagers expriment leurs besoins et adhèrent en amont de la mise en place du service. (3) S'il y a des programmes financiers disponibles / financement adéquat (3) S'il y a possibilité d'intermodalité des transports (2) Si cela permet une propagation des bornes en amont. (2) Si les véhicules électriques sont propulsés par nos éoliennes. (slogan : le vent me fait rouler!) Si on fait de l'éducation par rapport au transport collectif. S'il y a une taxe sur l'essence (1 cent/litre) – démocratisation de la tarification et financement collectif Si les entreprises embarquent. Si le transport collectif est un besoin qui a été exprimé par la population. Si les tarifs sont abordables et adaptés aux clientèles. S'il y a une connexion avec la Gaspésie. Si le service demeure flexible selon les besoins ponctuels de la population. Si l'objectif inclut toute personne à mobilité réduite. S'il y a une solution efficace pour le système de rabattement. Si le transport permet la longue distance. Si on fait un suivi rigoureux de l'achalandage. | <p>PARCE QUE...</p> <ul style="list-style-type: none"> Difficile de penser à un horaire qui répondrait à toutes les attentes. |
|---|---|



ANNEXE II RÉSULTATS DE L'ATELIER VOLET 2

12 février 2018

ATELIER 2 : Émettre des avis à la Table régionale sur la réduction de la consommation de pétrole en matière d'objectifs à prioriser dans la région pour lutter contre les changements climatiques

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

| AXES ET OBJECTIFS | NOMBRE DE VOTES SUR 9 ÉQUIPES | ARGUMENTAIRES |
|---|--|--|
| TRANSPORT DES PERSONNES | | |
| 1. Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de mobilité durable | 0 | |
| 2. Maintenir et améliorer un système de transport collectif adapté à la faible densité de la population régionale | Déjà priorisé par l'exercice précédent | |
| TRANSPORT DES MARCHANDISES | | |
| 3. Contribuer à tirer le plein potentiel de l'intermodalité incluant le système ferroviaire et le transport maritime de courte distance | 2 | <p>Besoin partagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les infrastructures sont déjà en place. Il faudrait les utiliser • Passage déjà dans les points stratégiques • Rejoindre plusieurs entreprises dans le domaine maritime. • Augmentation de la durée de vie des infrastructures routières <p>Potentiel de mobilisation et d'engagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentabilité à long terme • Compagnie ferroviaire à l'abandon • Reconstruire la cohésion entre les entrepreneurs régionaux <p>Retombées Tangibles en matière de réduction de GES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de consommation d'essence • Diminution de la dégradation du réseau routier <p>Suggestions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer le transport de marchandises : achat local/économie locale |
| 4. Réduire la consommation de pétrole dans le transport des aliments et des marchandises | 3 | <p>Besoin partagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distance entre villes centres – tout est transporté • Majorité des déplacements • Promouvoir l'emploi • Notre région produit différents produits qui sont transformés en région qui devraient rester ici |



| | | |
|--|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> Dégradation des infrastructures routières par le transport lourd <p>Potentiel de mobilisation et d'engagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Économie \$ Image de l'entreprise favorisée On encourage notre économie et nos emplois Touche à différentes sphères d'activités et personnes (circuits courts) Maintien des gens en région et sentiment d'appartenance <p>Retombées Tangibles en matière de réduction de GES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Favorise les circuits courts Grosse réduction des GES Évite le transport à vide Transport électrique <p>Suggestions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Distribution d'aliments et marchandises non-motorisée sur courtes distances (ex. messenger à vélo) Améliorer la connectivité transport actif et transport collectif (ex. supports à vélo sur les autobus) Meilleure gestion et planification des allers-retours (logistique) Camions électriques |
| 5. Faire progresser la production de biocarburants en région | 2 | <p>Besoin partagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> Terres en friche qu'il faut utiliser Sous-produits agricoles et résidus dans chaque région Usine déjà en place <p>Potentiel de mobilisation et d'engagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Possibilité d'engager la population dans son ensemble Possibilité de rallier des entreprises agricoles et autres Création d'emplois locaux <p>Retombées Tangibles en matière de réduction de GES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Création d'un carburant écologique ayant différentes utilisations possibles Réduction des GES |
| AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME | | |
| 6. Adapter l'aménagement des villes, des villages et des campagnes à la mobilité durable | 3 | <p>Besoin partagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> Effet sur l'aménagement pour favoriser le transport actif et collectif Faire de la qualité la première ressource naturelle. |



| | | |
|---|---|--|
| | | Potentiel de mobilisation et d'engagement : <ul style="list-style-type: none"> L'attrait du milieu de vie et sentiment d'appartenance Retombées Tangibles en matière de réduction de GES : <ul style="list-style-type: none"> Réduction des besoins de transport en raison de la proximité des services |
| 7. S'inspirer de l'écologie industrielle (ou économie circulaire) dans l'implantation des bâtiments | 2 | Potentiel de mobilisation et d'engagement : <ul style="list-style-type: none"> Création d'une nouvelle économie Améliore l'attractivité de la région Retombées Tangibles en matière de réduction de GES : <ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la performance environnementale Utilisation de la biomasse forestière pour remplacer le mazout Utilisation de l'éthanol (produit par fermentation des MR) : utilisation dans les transports |
| CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS, INSTITUTIONNELS ET COMMERCIAUX | | |
| 8. Diminuer la consommation de mazout pour le chauffage | 3 | Potentiel de mobilisation et d'engagement : <ul style="list-style-type: none"> Se démarquer comme leader au Québec Retombées sociales et économiques Retombées Tangibles en matière de réduction de GES : <ul style="list-style-type: none"> Diminution des GES Autonomie énergétique |
| 9. Développer l'expertise émergente du BSL en biomasse pour remplacer le mazout | 7 | Besoin partagé : <ul style="list-style-type: none"> Ressources disponibles à proximité Expertise présente Valorisation des municipalités forestières Grande diversité de propriétaires de différents types partout au Bas-Saint-Laurent (écoles, institutionnel, entreprise) Produit local disponible dans chaque région du Bas-Saint-Laurent Tous les propriétaires de bâtiments utilisant du mazout pour le chauffage Perte de matériel parce qu'il n'y a pas de demande ou d'utilisation Demande pour instaurer de nouvelles usines Industrie de la transformation du bois Potentiel de mobilisation et d'engagement : <ul style="list-style-type: none"> Partie importante de l'économie Complémentaire |






| | | |
|--|----------|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Économie circulaire • Circuits courts • Développement d'une filière industrielle • Maintien des programmes gouvernementaux • Création d'emplois • Tous les producteurs forestiers, transformateurs de la matière • Satisfaction d'utiliser l'ensemble de la ressource et éviter les pertes • Diversifier la production : biogaz, biocharbon, biohuile (pyrolyse) <p>Retombées Tangibles en matière de réduction de GES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par la conversion à la biomasse • Chaque joule en biomasse remplace le mazout qui est polluant • Reboisement • Diminution des GES • Proximité et optimisation des ressources • Le produit est déjà manipulé sur le parterre de coupe. Augmente l'efficacité des opérations • Carboneutre |
| DIVERS | | |
| 10. Promouvoir la mixité des sources d'énergies de remplacement au pétrole | 1 | <p>Besoin partagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conscientisation et sensibilisation de la population à l'importance de réduire la consommation de pétrole |
| 11. Utiliser l'électricité en remplacement du pétrole | 0 | |
| 12. Réduire l'usage du pétrole dans l'agriculture | 0 | |
| 13. Réduire l'usage du pétrole dans les industries | 0 | |
| NOUVELLE PROPOSITION : Créer un chantier de boisement | | |

L'échange a permis d'identifier que les participants souhaitent prioriser tout ce qui touche la biomasse. On nomme également qu'il faudrait passer à une phase 2 et développer de nouveaux procédés. De plus, on souhaite prioriser les projets qui ont des retombées plus large qu'environnementales mais aussi sociales et économiques (projets plus globaux comme les circuits courts et l'achat local).



ANNEXE III RÉSULTATS DU SONDAGE D'APPRÉCIATION

| Éléments d'appréciation |  |  |  | Commentaires |
|---|---|---|---|--|
| Lieu de la rencontre | 97 % [38] | 3 % [1] | 0 | |
| Durée de la rencontre | 77 % [30] | 23 % [9] | 0 | La plupart des commentaires concernent l'horaire trop chargé et le manque de temps pour les conférenciers. |
| Méthodes d'animation | 87 % [34] | 13 % [5] | 0 | Plusieurs commentaires positifs sur la qualité des présentations et des conférenciers. On salue l'utilisation de la webconférence qui est en phase avec le thème de l'environnement. |
| J'ai pu m'exprimer avec les autres participants sur ce qui est important pour moi | 92 % [36] | 8 % [3] | 0 | Un commentaire mentionne l'impression que le thème du transport collectif a été imposé et que la biomasse semblait faire une belle unanimité. |
| En quittant cette rencontre, je me sens | 92 % [36] | 8 % [3] | 0 | |



ANNEXE IV RÉSULTATS DES FICHES DE POTENTIEL D'ENGAGEMENT POUR LA PRIORITÉ RÉGIONALE SUR LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Potentiel de mon organisation à...

| Être informée de l'évolution des réflexions et travaux | | Participer à des rencontres d'idéation et de réflexion | | Soutenir ou réaliser des actions | |
|--|-------|--|------|----------------------------------|------|
| Tous (42) | 100 % | 31 | 74 % | 31 | 74 % |





Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
88, rue Saint-Germain Ouest, bureau 104
Rimouski (Québec) G5L 4B5
418 721-5711
crebsl@globetrotter.net
www.crebsl.com